

237453 - Elle s'interroge à propos du licite et de l'illicite dans le secteur des activités libres

La question

Comment appliquer les dispositions de la loi religieuse aux activités libres ? Quels sont les aspects licites et illicites susceptibles d'affecter cette sorte d'activités ? La question se pose particulièrement en ce qui concerne l'infographie, l'écriture littéraire innovatrice, la recherche et la promotion de réseaux ?

La réponse détaillée

L'une des grâces divines accordées à tous les humains en général et aux musulmans en particulier consiste à faire de l'élargissement du domaine du licite la règle principale et à rétrécir autant que faire se peut le champ de l'illicite au point d'en faire une exception.

Le Transcendant et Très-haut dit dans Son sage livre : « **Allah n'entend vous imposer aucune gêne ; Il veut seulement vous purifier et parachever Ses bienfaits envers vous. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants ?** » (Coran, 5 :6)

L'imam ach-Chatibi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « **En matière de transaction et d'affaires coutumières, on tient compte en principe des objectifs, contrairement au culte. Car, dans le premier domaine, on est autorisé à agir en l'absence d'un argument interdisant l'acte envisagé.** » Extrait d'al-mouwafaqaat (1/440).

Cela étant, il n'y a aucun inconvénient à ce que vous exerciez une activité libre telle que l'une des celles que vous citées comme l'infographie, l'écriture littéraire, la recherche, la promotion ainsi que les autres activités innovatrices, culturelles ou éducatives. L'important c'est de véhiculer un message porteur visant à rendre les gens heureux, à leur faciliter la vie ou à cultiver en eux les valeurs de vérité, d'équité et de la droiture ou à améliorer leurs connaissances et leur conscience de leurs causes religieuses et profanes importantes.

Il s'agit de bons messages de vérité que vous pouvez porter et diffuser à travers l'exercice des activités libres que vous avez mentionnées et d'autres. Soyez certaine que si vous tenez compte de ces objectifs et s'ils occupent entièrement votre cœur et votre esprit, les fruits de vos activités ne seraient que bons. Vous vous rendrez toujours compte que votre activité innovatrice prendra une orientation conforme aux hautes valeurs et éloignée des interdits partiels qui peuvent affecter de telles activités, notamment la conception d'images interdites parce qu'érotiques ou incitatives à des pratiques dégradantes ou la vente d'objets prohibés et consorts.

On a déjà évoqué exhaustivement dans le présent site des dispositions relatives au design et à l'écriture littéraire dans le cadre de la réponse donnée à la question n [220161](#) .

Allah le sait mieux.